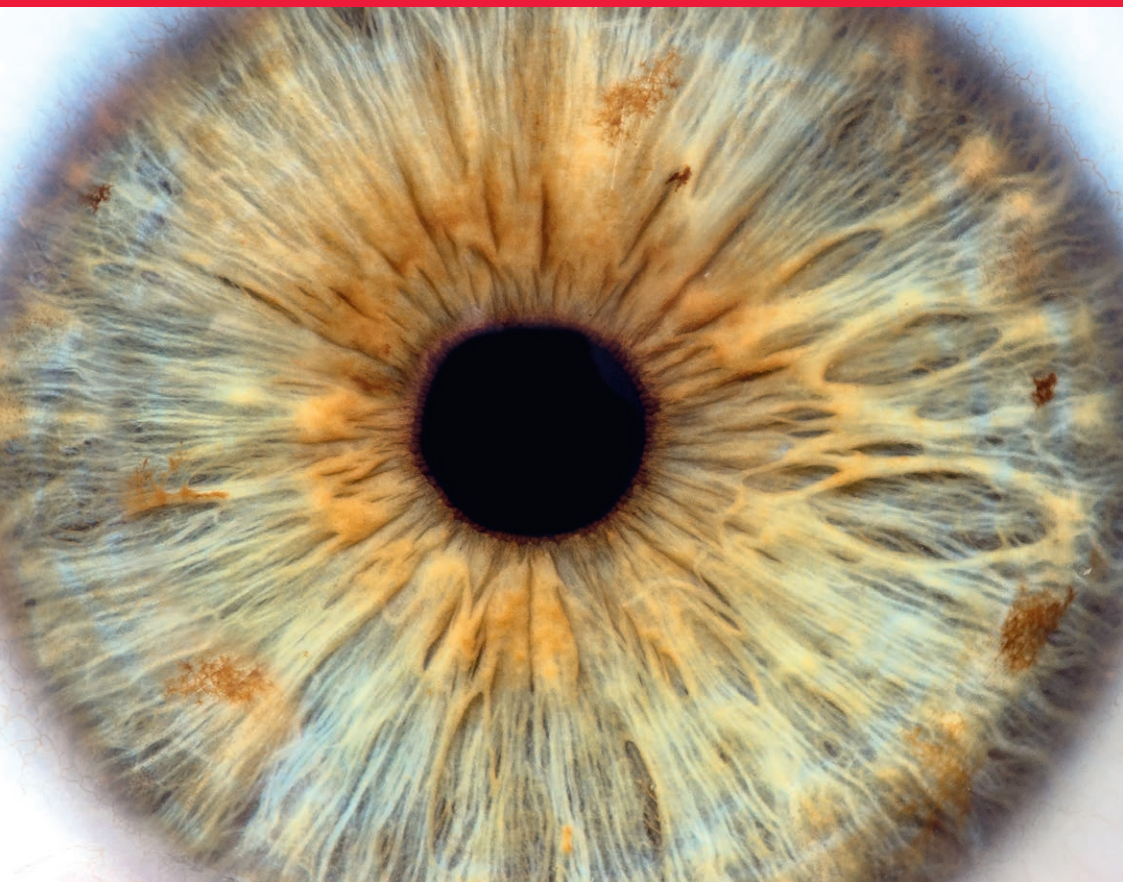


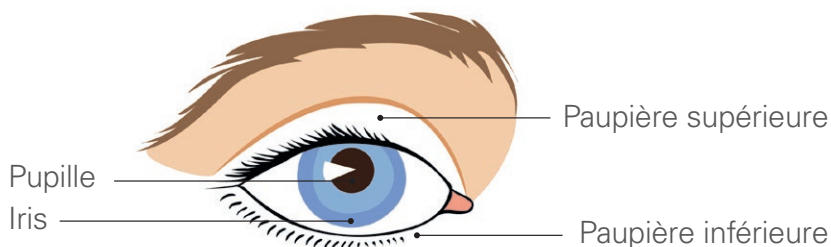
LES TUMEURS DES PAUPIÈRES

Des réponses à vos questions



Introduction

Les paupières protègent l'oeil des agressions comme la poussière. En se fermant lors des clignements ou pendant le sommeil, elles permettent également de répartir les larmes sur la cornée, c'est-à-dire la partie transparente de l'oeil. Elles nettoient et gardent ainsi la cornée humide et transparente, pour voir « clairement ». Elles sont formées de cartilage très fin (tarse) et de muscles qui permettent de les ouvrir et de les fermer (clignement).



Que sont les tumeurs des paupières ?

Il arrive que des cellules se multiplient de façon anormale au niveau des paupières. Elles forment alors une masse ou une lésion, appelée tumeur, qui peut gêner ou déformer la vision, s'infecter, se développer ou se transformer.

La majorité des tumeurs des paupières sont bénignes. Mais certaines formes peuvent évoluer en tumeurs précancéreuses ou cancéreuses (malignes).

Comment le diagnostic est-il posé ?

Votre ophtalmologue procède aux tests de routine (acuité visuelle, champ de vision, etc.), examine vos paupières et les ganglions à proximité. Il/elle peut utiliser une lampe à fente (sorte de microscope) ou une lampe ultraviolette pour vérifier la nature et la taille de la lésion. Des photos sont parfois prises pour contrôler son évolution.

Selon le problème suspecté, les examens complémentaires suivants sont envisagés :

- ▶ une échographie de la paupière pour visualiser l'épaisseur de la tumeur
- ▶ une tomodensitométrie (scanner) pour déterminer si la tumeur touche l'intérieur de l'œil
- ▶ une IRM (imagerie à résonance magnétique) pour évaluer l'étendue de la tumeur et voir si elle atteint d'autres organes ou parties du corps
- ▶ un échodoppler pour détecter des anomalies dans les vaisseaux sanguins au niveau de la tumeur.
- ▶ une biopsie : elle consiste à prélever des tissus sur la paupière. Ces tissus sont ensuite analysés au microscope pour vérifier si la tumeur est cancéreuse.

Les types de tumeurs des paupières

Il existe de nombreuses formes de tumeurs des paupières. Elles peuvent être congénitales (présentes à la naissance) ou survenir au cours de la vie, avec l'âge, suite à l'exposition répétée au soleil, à une maladie ou à un traumatisme.

Chaque type de tumeur présente un aspect et des symptômes spécifiques. Elles peuvent affecter :

- ▶ la couche superficielle de la peau des paupières appelée épithélium : on parle de tumeur épithéliale. Certaines sont causées par un virus et sont contagieuses.
- ▶ les mélanocytes, c'est-à-dire les cellules qui fabriquent la mélanine, la substance qui colore la peau. C'est le cas des naevus et des mélanomes par exemple.
- ▶ les vaisseaux sanguins ou lymphatiques de la paupière. Les lésions bénignes les plus courantes sont les angiomes, hémangiomes et lymphangiomes.
- ▶ les glandes suite à une infection ou une inflammation. Elles affectent les glandes sébacées (qui produisent du sébum) ou sudoripares (qui sécrètent la sueur). Des lésions kystiques peuvent se former : chalazion (inflammation de la glande sébacée), siryngome (lésions blanchâtres arrondies et multiples).

De plus, des dépôts de graisse apparaissent parfois sous la peau des paupières. Ils sont le plus souvent bénins comme les xanthélasmas.

+ INFO

Pour en savoir plus sur le chalazion, consultez la brochure « Chalazion - des réponses à vos questions » sur <http://hug.plus/ophtalmologie>.

Les traitements des tumeurs des paupières

La prise en charge varie selon le type de tumeur. Elle peut faire intervenir d'autres spécialistes (dermatologue, oncologue, chirurgien-ne plasticien-ne ou maxillo-facial-e, angiologue, pédiatre, etc.).

Quels sont les traitements ?

Ils varient suivant la nature de la lésion. Ils peuvent être médicaux, au laser ou chirurgicaux. Ils sont réalisés par vous-même à la maison, au cours d'une consultation, en ambulatoire ou en hospitalisation. Ils ont pour but de réduire ou d'enlever totalement la tumeur et de prévenir la récurrence. Parfois, un prélèvement (biopsie) est effectué en vue d'une analyse.

En cas de tumeur bénigne

Les traitements médicaux ou au laser sont privilégiés.

Une intervention chirurgicale peut être envisagée pour des raisons esthétiques, ou si la tumeur grossit et gêne la vue, ou s'il faut l'analyser.

En cas de tumeur précancéreuse et cancéreuse

Le traitement est de préférence chirurgical. Des traitements médicaux sont toutefois envisagés quand la chirurgie est trop invasive ou fatigante.

Votre médecin vous explique la procédure la plus adaptée à la nature de votre tumeur et à votre état de santé.

Comment sont pris en charge les traitements ?

La plupart des traitements des tumeurs des paupières sont remboursés dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à votre charge).

En revanche, les ablations à but esthétique ne sont pas prises en charge par l'assurance de base de la LaMal.

Les traitements médicaux

Les traitements des tumeurs des paupières varient selon les cas.

Traitements par voie orale

Ces traitements consistent à prendre des comprimés. Ils sont indiqués en cas d'angiomes, de lymphangiomes, de xanthelasma et de certains mélanomes, ou pour traiter la cause de la tumeur (virus).

Traitements locaux

Les traitements (crème ou pommade) sont appliqués directement sur la tumeur pendant plusieurs jours ou semaines.

Ils sont prescrits pour des raisons esthétiques (nævi par exemple) ou le traitement d'angiomes, de lymphangiomes et de kératoses actiniques (lésion rugueuse brune due au soleil).

Injections locales

Elles sont indiquées en cas d'angiomes et de lymphangiomes et visent à injecter le traitement directement dans la tumeur.

Elles sont réalisées en consultation, sous anesthésie locale. Chez l'enfant, le traitement requiert une anesthésie générale et une hospitalisation.

Électrocoagulation et électrodessiccation

Ces interventions consistent à « brûler » la tumeur avec une petite sonde dans laquelle passe un courant électrique. Elles sont réalisées en consultation, sous anesthésie locale. Plu-

+ INFO

Pour en savoir plus sur votre prise en charge en ophtalmologie, consultez la brochure « L'organisation de vos traitements en ophtalmologie » sur <http://hug.plus/ophtalmologie>.

sieurs sessions à 3-4 semaines d'intervalle sont nécessaires pour enlever la partie de tumeur qui affleure sur la peau et les cellules profondes de la tumeur.

L'électrocoagulation est indiquée en cas de syringome ou de kératose actinique. L'électrodessiccation traite les tumeurs plus superficielles comme le xanthélasma.

Traitements au laser

Le Laser Argon ou laser au gaz carbonique permettent de détruire la tumeur sans saignement. Une coque de protection en métal est posée au préalable sur votre œil. Des crèmes antiseptiques et apaisantes sont appliquées à la fin de la procédure.

Le plus souvent, aucune hospitalisation n'est nécessaire et vous rentrez chez vous juste après l'intervention.

Embolisation

Certaines tumeurs vasculaires ou lymphatiques sont traitées par embolisation. Le vaisseau concerné est alors bouché artificiellement.

Chimiothérapie

Elle est indiquée lors de tumeurs malignes. Un produit est injecté dans une veine du bras pour détruire les cellules cancéreuses ou soulager les symptômes des mélanomes.

La chimiothérapie est administrée en ambulatoire : vous êtes hospitalisé-e uniquement le temps du traitement et pouvez rentrer chez vous le soir.

Les traitements chirurgicaux

Quelles sont les interventions ?

Il en existe principalement deux.

L'exérèse

L'intervention a pour but d'enlever une partie ou la totalité de la tumeur à l'aide d'un bistouri. Elle est réalisée sous anesthésie locale ou générale. La durée de l'hospitalisation varie de quelques heures (ambulatoire) à 5 jours selon la nature et la taille de la tumeur.

La reconstruction des paupières

Elle est pratiquée lorsque la tumeur a été totalement retirée. Elle peut être effectuée au cours de la même intervention que l'ablation, ou quelques jours ou semaines plus tard si une autre exérèse est nécessaire. Dans ce cas, une peau artificielle peut être posée en attendant la reconstruction définitive.

La reconstruction des paupières se déroule sous anesthésie générale ou locale. Si elle est réalisée seule, vous pouvez rentrer chez vous le jour même.

Comment se déroule l'anesthésie locale ?

Une injection quasiment indolore est pratiquée dans la paupière. Pendant l'opération, vous êtes conscient-e, mais vous ne ressentez aucune douleur.

Que pouvez-vous faire avant l'intervention ?

Signalez à votre ophtalmologue :

- ▶ Si vous êtes claustrophobe
- ▶ Si vous avez une infection en cours ou récente
- ▶ Les médicaments que vous prenez
- ▶ Vos allergies (ex. à l'iode)

Prévoyez de demander à une personne de vous ramener chez vous et passer la première nuit à votre domicile.

+ INFO

Pour en savoir plus sur les traitements de l'entropion et de l'ectropion, consultez la brochure « Corriger la position des paupières chez l'adulte » sur <http://hug.plus/ophtalmologie>.

Que pouvez-vous ressentir après l'intervention ?

- ▶ La paupière est enflammée, enflée, insensible ou au contraire douloureuse pendant les premiers jours suivant l'intervention.
- ▶ La paupière est violette. Elle peut mettre plusieurs mois, voire plus longtemps à retrouver sa couleur (reconstruction de la paupière).

Quels sont les complications possibles ?

Exérèse

- ▶ Saignements en cours d'intervention.
- ▶ Insensibilité autour de l'œil suite à la section d'un nerf.
- ▶ Impossibilité ou gêne à ouvrir ou fermer les paupières.
- ▶ Écoulement permanent des larmes.
- ▶ Cicatrice visible après la cicatrisation.
- ▶ Infection nécessitant la prise d'antibiotiques (rare).
- ▶ Rétractation de la paupière vers l'œil gênant les mouvements des paupières. Elle peut nécessiter une nouvelle opération.

Reconstruction des paupières

- ▶ Échec de la greffe suite à l'accumulation de liquide, à la mauvaise qualité des tissus, d'un pansement instable ou trop serré. Il peut nécessiter une nouvelle intervention.
- ▶ Insensibilité de la paupière.
- ▶ Rétractation de la paupière vers l'œil (entropion) ou vers l'extérieur de l'œil (ectropion) gênant les mouvements des paupières. Elle peut nécessiter une nouvelle opération.
- ▶ Cicatrice visible après la cicatrisation.
- ▶ Infection nécessitant la prise d'antibiotiques (rare).

Le retour à la maison

Quel est le suivi post-opératoire ?

À votre sortie, vous recevez les convocations à vos rendez-vous de suivi post-opératoire.

- ▶ En cas de tumeurs bénignes : le suivi consiste à surveiller la cicatrisation et l'éventuelle apparition de nouveaux symptômes ou tumeurs.
- ▶ En cas de tumeurs malignes : vous revoyez votre ophtalmologue tous les 3 à 6 mois pour évaluer les résultats et dépister toute récurrence.

Selon le type de traitement, les points de suture seront retirés six jours après l'intervention.

Les bons gestes


- ▶ Lavez-vous toujours les mains soigneusement avant et après avoir touché vos yeux.
- ▶ Respectez le traitement prescrit par votre ophtalmologue (crème antibiotique et/ou anti-inflammatoire).
- ▶ Conservez la coque de protection et/ou le pansement sur votre œil pendant la durée prescrite par votre ophtalmologue.
- ▶ En cas de douleur, prenez du paracétamol si vous n'y êtes pas allergique. Évitez l'aspirine ou l'ibuprofène.
- ▶ Portez des lunettes de soleil foncées pour protéger la peau des paupières du soleil et du vent.
- ▶ Évitez de fumer.
- ▶ Dormez la tête surélevée par rapport à votre poitrine pendant quelques jours.
- ▶ Nettoyez délicatement votre œil avec des compresses stériles imbibées d'eau chaude.

Les gestes à éviter

- ▶ Frotter votre œil opéré.
- ▶ Mouiller votre œil (par exemple pendant la toilette, la douche ou le shampoing).
- ▶ Vous maquiller.
- ▶ Vous mettre au soleil.
- ▶ Porter des lentilles de contact.
- ▶ Dormir du côté opéré.



ATTENTION

Contactez votre ophtalmologue au  022 372 84 00 ou rendez-vous aux urgences ophtalmologiques (6h30 à 20h) ou des HUG (20h à 6h30) si vous observez un ou plusieurs des symptômes suivants :

- ▶ Vous saignez abondamment
- ▶ Vous craignez anormalement la lumière
- ▶ Votre paupière ou votre œil devient rouge, chaud ou douloureux
- ▶ Le gonflement des paupières s'aggrave
- ▶ La plaie s'ouvre
- ▶ Vous constatez une perte ou diminution brutale de la vue.

Comment évolue la maladie ?

L'évolution varie selon le type de tumeur et l'intervention.

Tumeurs bénignes

Les traitements donnent en général de bons résultats. Cependant, certaines tumeurs peuvent réapparaître ou grossir.

Tumeurs malignes

Leur évolution dépend de la nature et de l'étendue de la tumeur, ainsi que de la précocité de la prise en charge.

Informations pratiques

Contact

Service d'ophtalmologie

Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève

☎ 022 372 84 00

Horaires : 8h-12h et 13h-17h, du lundi au vendredi

Urgences ophtalmologiques (24h/24, 7 jours/7)

☎ 022 372 84 00

Coordonnées de votre ophtalmologue :

Vos questions à l'ophtalmologue :

Votre traitement médicamenteux :

Vos allergies éventuelles :

Pour en savoir plus

➤ www.hug-ge.ch/ophtalmologie

Cette brochure a été élaborée par le Service d'ophtalmologie, avec la collaboration du Groupe d'information pour patient-e-s et proches (GIPP). Elle a été réalisée avec le soutien de la Fondation privée des HUG.